

Délibération n°2020-074

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 1^{er} décembre 2020, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,
Le Directeur des Affaires Financières entendu,

a délibéré :

Objet : Approbation du Budget primitif 2021

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université soumet le **Budget primitif 2021** au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 19
Membres présents et représentés : 20	Contre : 1
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Le Budget Primitif 2021 est adopté à la majorité des membres du Conseil d'Administration, conformément aux tableaux 1, 2, 4, 6 et 9 joints en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 1^{er} décembre 2020

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY



Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *		(B) Emplois financés hors SCSP		(C) = (A) + (B)	
	Permanents	Titulaires CDI	En ETPT	410	En ETPT	410	Global	
Enseignants-chercheurs, chercheurs				-				
	Non permanents	CDD		102		20	122	
	S/total EC			512		20	532	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)								
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires CDI	351	14			351	
	Non permanents	CDD	22	11			33	
	S/total BIATSS		387	11			398	
	Totaux		899 (1)	31			930 (2)	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			978 (3)					

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 4 - EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

UA

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BI - 0	Financements (couverture des besoins)
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BI - 0	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	6 090 461,98	-	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ;			Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;			Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	107 160,00	-	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		-	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	6 197 621,98	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	6 197 621,98	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	-	-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	6 197 621,98	6 197 621,98	TOTAL DES FINANCEMENTS

Tableau 6 - SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

UA

Compte de résultat prévisionnel

	BI - 0	PRODUITS	BI - 0
Personnel	83 390 793,04	Subventions de l'Etat	87 634 231,80
	20 911 199,00	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	11 917 157,50	Autres subventions	2 349 250,03
		Autres produits	3 056 048,49
TOTAL DES CHARGES (1)	95 307 950,54	TOTAL DES PRODUITS (2)	93 039 530,32
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	2 268 420,22
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)	95 307 950,54	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	95 307 950,54

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0
Résultat prévisionnel de l'exercice	2 268 420,22
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 322 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 454 000,00
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 300 000,00
= CAF ou IAF*	1 700 420,22

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en dro

	BI - 0	RESSOURCES	BI - 0
Insuffisance d'autofinancement*	1 700 420,22	Capacité d'autofinancement*	-
Investissements	6 432 039,94	Financement de l'actif par l'Etat	365 840,00
Remboursement des dettes financières	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	524 422,00
		Autres ressources	20 000,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 132 460,16	Augmentation des dettes financières	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	910 262,00
		PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	7 222 198

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	7 222 198,16
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	7 222 198,16
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	23 600 000,00
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	426 023,00
Niveau de la TRESORERIE	23 173 977,00

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					Restes		
		AE ouvertes au titre des antérieures	AE programmées en exercice	AE nouvelles ouvertes en exercice	Total des AE ouvertes pour l'exercice	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures	CP ouverts au titre des antérieures
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) + (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12) = (11) + (10)	(13) = (12) + (11)	
REHABILITATION/RESTRUCTURATION bat Enseignement de l'UR SEN	3 000 000 €	391 000	297 838	141 000	438 838	93 162	93 162	141 000	234 162	2 468 000	297 838	2 468 000	297 838		
Réhabilitation et requalification des espaces extérieurs du Campus de Fouille	1 287 000 €	450 000	421 955	223 000	644 955	28 045	28 045	223 000	251 045	514 000	421 955	514 000	421 955		
Réhabilitation UFR SIE	513 000 €	513 000	466 278	200 000	666 278	46 722	46 722	200 000	246 722	200 000	466 278	200 000	466 278		
Grosses réparations Bâtiment Biologie Marine	345 765 €	22 629	-	323 136	323 136	22 629	22 629	323 136	323 136	-	-	125 055	-		
Mise en place SSI Bat A, B et C ESPE	172 391 €	23 336	-	20 000	20 000	23 336	23 336	20 000	20 000	-	-	250 000	-		
Réhabilitation UFR de Médecine	250 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	220 000	-		
Remplacement des groupes frigorifiques de la BU et de l'UR de Médecine	220 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	120 000	-		
Remplacement des groupes frigorifiques de l'amphithéâtre	120 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187 000	-		
Extension et transformation de la BU de Fouille (Phase Etudes)	257 000 €	-	-	70 000	70 000	-	-	70 000	70 000	-	-	375 000	-		
Transformation des locaux ESPE et IUFC	632 000 €	-	-	257 000	257 000	-	-	257 000	257 000	-	-	1 062 470	56 559		
Réhabilitation, modernisation et accès hand Grand amphithéâtre	1 200 000 €	137 530	137 530	-	-	137 530	137 530	-	123 415	1 062 470	-	1 062 470	56 559		
Michel LOUIS	350 000 €	45 927	45 927	-	-	45 927	45 927	-	20 000	304 173	-	304 173	2 838		
Accessibilité handicapée amphithéâtre FANON + étage Fac DSE	67 321 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Aménagement salle de collection de la BU de Schoelcher	211 668 €	-	-	211 668	211 668	-	-	211 668	-	-	-	-	-		
Mise en conformité du SSI des Bats 5 et SE du campus de Schoelcher	109 568 €	-	-	109 568	109 568	-	-	109 568	-	-	-	-	-		
Mise en place d'un SSI aux bâtiments 2,3,4 et 5 de l'INSPE de Fort de France	440 000 €	59 479	59 479	380 521	380 521	59 479	59 479	380 521	416 270	-	-	-	-		
Aménagement Bat ROC du Bat DEUG SV	1 200 000 €	-	-	50 000	50 000	-	-	50 000	50 000	1 150 000	-	1 150 000	-		
Réhabilitation ancien bâtiment LSH	1 050 000 €	-	-	50 000	50 000	-	-	50 000	50 000	1 000 000	-	1 000 000	-		
Réhabilitation ancien bâtiment D.S.E	2 700 000 €	-	-	50 000	50 000	-	-	50 000	50 000	2 650 000	-	2 650 000	-		
Transformation et Réhabilitation du RU en MVE	310 000 €	-	-	80 000	80 000	-	-	80 000	80 000	230 000	-	230 000	-		
Etudes schéma directeur et réhabilitation partielle INSPE	70 000 €	-	-	70 000	70 000	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-		
Etudes faisabilité et programmation d'un bâtiment de recherche transdisciplinaire	70 000 €	-	-	70 000	70 000	-	-	70 000	70 000	-	-	-	-		
Mission AMO 1er Equipement PUS	70 000 €	-	-	70 000	70 000	-	-	70 000	21 000	-	-	-	49 000		
1er Equipement PUS (Mission AMO et acquisition d'équipements)	1 930 000 €	-	-	1 930 000	1 930 000	-	-	1 930 000	-	-	-	-	1 930 000		
Total Programme Pluriannuel d'investissement	16 505 713	1 642 801	1 186 071	4 235 893	5 421 964	456 730	336 963	1 698 551	2 282 750	10 559 698	3 109 674	10 559 698	3 109 674		

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT